# Les noms de My et Sy (province de Liège, arrondissement de Huy): découverte par l'onomastique d'une structure publique carolingienne dans l'Ourthe moyenne

L'article repose sur fonds neuf la question de l'étymologie des noms My et Sy de deux localités de l'Ourthe moyenne (Belgique romane, province de Liège, arrondissement de Huy). La reconstruction étymologique et historique et l'analyse philologique appliquée en particulier à une charte de Louis le Germanique (873) se confortent mutuellement dans la mise au jour, au confluent de l'Ourthe et de la Logne-Lembrée, des quatre éléments fonctionnels d'une structure publique carolingienne fidèlement reflétée par l'onomastique: son point défensif (le *locus* de Logne), son centre administratif (My), le domaine de dotation du fonctionnaire de la villa (Ville) et le siège d'une église publique (Sy).

Nous nous proposons d'examiner ici les noms My et Sy de deux localités situées dans le bassin de l'Ourthe moyenne et dépendant aujourd'hui de la grande commune de Ferrières (province de Liège, arrondissement de Huy; sigle sur la carte de Wallonie: H 77).

My, ancienne commune, a appartenu à la province de Luxembourg de 1839 à 1977, date à laquelle, au moment de la fusion des communes belges, elle a été transférée à la province de Liège. Son sigle sur la carte de Wallonie (Ma 6) rappelle cette ancienne situation administrative. Sy est une dépendance de Vieuxville (ancienne commune; sigle sur la carte de Wallonie: H 76).

À vol d'oiseau, My et Sy sont distants de 3,5 km. La ressemblance entre les noms courts et assonants des deux localités suscite généralement la curiosité; cependant ni la toponymie ni l'histoire ne les ont jusqu'à présent mis en relation.

C'est précisément à cette mise en relation que nous nous livrerons ici, mais de façon médiate. Réfutant l'étymologie de *My* que nous livrent les manuels canoniques (1), nous envisagerons, à titre d'hypothèse, le lien que ce nom pourrait entretenir avec ceux de deux localités voisines, Ville et Vieuxville (2), et tâcherons de montrer la pertinence de cette hypothèse par l'étude attentive des plus anciens actes relatifs à l'Ourthe moyenne (3). Ce n'est qu'à l'issue de ce parcours, conduisant à la découverte de trois éléments d'une structure publique carolingienne (4), que nous soulèverons la question de l'étymologie de *Sy* (5).\*

### 1. Préalable: réfutation de l'étymologie reçue de My

### **1.1.** Nous partirons de l'article consacré à My par Herbillon (1986, 112):

My [Ma 6] mî; 873 (cop. 3° déc. 13° s.) «Medis»; ca 1104 (cop. fin 12° s.) «Miez»; 1223 «Mice»; dimin. Missoule à My: 1034 (faux milieu 12° s.) «Melchue»; ca 1089 (cop. 3° déc. 13° s.) «Mecueles». – Primitif: \*medum ou meta, mais un dérivé en -icium a très tôt triomphé; le lat. vulg. meta se disait de tas de foin ou d'arbres frontière C; sur lat. mēta, anc. fr. metes pl. 'bornes, limites', cf. FEW 6/II, p. 54.

<sup>\*</sup> Nous remercions pour leur relecture et leurs remarques Paul Bruyère, Jean-Pierre Chambon, Jean-Louis Kupper, Wulf Müller, Marcel Otte et Étienne Renard, et, pour leurs réactions à une présentation orale de ce texte à la Commission de toponymie et dialectologie, Jean Germain, Jean Lechanteur et Jean-Marie-Pierret.

L'explication ici rapportée est reprise au dictionnaire de Carnoy (1948, 486), ce qu'indique le sigle C. La documentation ancienne est issue du répertoire de Gysseling (1960, 700, 726), la forme dialectale de l'enquête de Haust (1941, 51). Herbillon, qui a réenvisagé l'ensemble du problème et rédigé la notice synthétique ici reproduite, est responsable du renvoi au FEW.

**1.2.** Si nous essayons, tout d'abord, de *comprendre* la solution qui nous est proposée, nous nous heurtons à un grand nombre de problèmes.

Que signifie la distinction entre un «primitif» et son dérivé qui aurait ensuite «triomphé»? Y a-t-il deux noms? Les noms de lieux connaissent-il l'autodérivation sur place?

D'où vient \*medum? Est-ce un nom propre? Pourquoi ne porte-t-il pas la majuscule? À quelle langue appartient-il? S'agit-il d'un nom «primitif» reconstitué? En vertu de quelles règles reconstitue-t-on les noms «primitifs»? Les mêmes questions valent pour meta (dans sa première occurrence), avec celle-ci, qui s'y ajoute: s'il s'agit d'un nom «primitif» reconstitué, pourquoi ne porte-t-il pas l'astérisque?

D'où vient l'information sur le sémantisme de «lat. vulg.» *mēta*? Du FEW? Le sens est-il postulé? Si oui, en vertu de quelles règles?

Au total, que reste-t-il de sûr dans tout ce montage, qui donne l'existence, comme motif, à «des tas de foin ou d'arbres frontière»?

**1.3.** Si nous contrôlons les équations proposées sur le plan formel, il nous faut constater que rien ne tient.

Latin META 'objet de forme conique', spécialement 'borne du cirque', 'fin, extrémité', 'meule de moulin', 'meule de foin' (Ernout/Meillet 1985, 401) ne peut expliquer aucune des formes attestées. Les issues régulières de META sont français *moie* 'meule', wallon oriental *môye* 'id.' (cf. FEW 6/2, 53). Le rapprochement posé avec ancien français *metes* pl. 'bornes, limites' est trompeur; comme l'indique clairement la forme de ce mot, il s'agit d'un emprunt savant, qui n'est de plus attesté qu'à partir du 13<sup>e</sup> s. (cf. ib., 54b).

Si l'on posait \*METICIU, ainsi que le suggère l'hypothèse du «triomphe» d'un dérivé en -ICIU (avec quelle valeur?), on ne serait pas plus avancé. À partir d'un tel prototype, on attend en effet des formes dissyllabiques (cf. les dérivés populaires de proieç , spécialement picard, lorrain proiette petite meule', ib., 53b). La forme dialectale *mî* et toutes les formes anciennes excluent tout rapprochement avec un dérivé en -ICIU, quelle qu'en soit la base.

### 2. Hypothèse: My continue MEDIUS 'qui est au milieu, central' substantivé

**2.1.** Reprenant le problème sur des bases nouvelles, nous commencerons par tirer parti des trois formes les plus anciennes du nom – telles que les recensent Gysseling et, à sa suite, Herbillon – et de la forme orale dialectale, afin d'établir les contraintes auxquelles le prototype étymologique doit se soumettre.

La voyelle qui suit [m] est nécessairement la voyelle tonique du prototype. Cette voyelle est représentée par [i:] en wallon, par <i> dans la forme de 1223 («Mice»), par <ie> dans la forme de 1104 («Miez»), par <e> dans la forme de 873 («Medis»). Cette variation reflète régulièrement la présence de [ε] accentué en position libre dans le prototype. La diphtongaison des voyelles ouvertes en position libre a conduit cette voyelle à la diphtongue [iε], qui s'est régulièrement réduite, en wallon, à son premier élément ([i:]). La forme officielle du nom (My) reflète ce traitement dialectal; en français, la même diphtongue aurait abouti à [jɛ]. «Medis» (873) transcrit donc bien un mot simple paroxytonique, en aucun cas, un dérivé à suffixe accentué.

À la suite de la voyelle [è], <d> dans la mention de 873 et <z> dans celle de 1104 signalent la présence d'une dentale dans l'étymon, celle-ci étant [d] ou [t] (ayant subi la sonorisation à l'intervocalique).

Une voyelle autre que [a] suivait cette dentale et précédait [s]. Après l'effacement régulier de cette voyelle, [s] s'est maintenu jusqu'en 1223 au moins. La forme dialectale actuelle [mi:] découle donc d'un plus ancien [mi:s], que reflètent la forme «*Mice*» de 1223 et le dérivé *Missoûle*. Il faudrait poursuivre l'investigation au-delà de 1223 pour dater l'amuïssement de [s] et retracer jusqu'au bout l'histoire des formes dialectale et française du nom; ce n'est pas notre propos ici.

**2.2.** Nous pouvons à présent proposer un étymon qui s'accorde avec ce qui a été reconstruit et avec ce que l'emplacement de My nous permet d'appréhender.

L'examen de la situation topographique de My nous donne à penser que le nom de cette localité doit être mis en relation avec deux autres noms. My se trouve, en effet, sur une route reliant Ville (actuellement dépendance de My) et Vieuxville (ancienne commune, commune actuelle de Ferrières, province de Liège, arrondissement de Huy [H 76]); My est à 1,5 km de Ville, à moins de 2 km de Vieuxville.

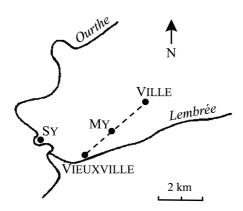
Nous poserons en premier que, situés à très courte distance l'un de l'autre, les noms *Ville* et *Vieuxville* doivent être interprétés l'un par rapport à l'autre et que le nom du plus ancien établissement (*Vieuxville*) est un nom nouveau forgé au moment de la création d'un nouvel établissement (*Ville*). Ainsi, les deux noms *Vieuxville* et *Ville* ont été créés en même temps, mais l'un des référents (Vieuxville) est antérieur à l'autre (Ville); l'un des deux noms porte la trace de cette relation mutuelle.

Ces deux noms ne sont pas autrement déterminés. Or les noms en -ville, comme les noms en -court (de latin tardif VILLA et CORTIS 'domaine rural'), fréquents au haut moyen-âge, sont généralement des composés dans lesquels le déterminant, un nom propre de personne, désigne le premier possesseur de l'exploitation (Vincent 1927 § 104 s., spéc. 108, 120). L'absence de cette détermination semble pouvoir être interprétée comme l'indice du caractère public des lieux désignés (cf. Chambon 2002).

Nous poserons en second lieu que le nom de My peut être interprété dans le cadre d'un petit système onomastique synchronique formé par My, Ville et Vieuxville.

Dans *My*, nous voulons reconnaître le continuateur de l'adjectif latin MEDIUS 'qui est au milieu, central' substantivé à l'ablatif pluriel dans un emploi où il était précédé de la préposition *in*: \**in* MEDIIS; de là, \**in medis*, forme que reflète fidèlement la mention de 873. My aurait été désigné comme lieu intermédiaire en considération de sa localisation entre l'ancienne *villa* et la nouvelle. <sup>1</sup>

### Schéma n° 1



Pour vérifier cette hypothèse, il nous faudrait dater cette synchronie en montrant que l'histoire des lieux désignés a effectivement été liée à une époque donnée. C'est cette recherche que nous allons mener en y distinguant trois étapes.

# 3. Première étape. Analyse du contexte large de la première occurrence de My: la charte de Louis le Germanique (873)

**3.1.** Appartenance de My à un ensemble topographique doublement articulé autour de Logne.

Rectification de deux identifications fautives

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Nous remercions Esther Baiwir pour la mise au net des schémas.

Dans un premier temps, nous montrerons la cohérence de l'organisation de la vallée à laquelle appartiennent My, Ville et Vieuxville, cohérence que nous pouvons reconstituer par l'analyse du plus ancien document mentionnant My.

La plus ancienne mention de My (873 «*Medis*») est fournie par une charte par laquelle Louis le Germanique confirme à l'abbaye de Stavelot-Malmedy ses privilèges et ses immunités (Halkin/Roland 1909, 91-95, charte n° 26; autre édition: Kehr <sup>2</sup>1956, 204-206, charte n° 147). Le cartulaire qui nous conserve la principale copie de cet acte date de la fin du premier tiers du 13<sup>e</sup> s.

L'énumération des biens confirmés à l'institution religieuse est organisée en fonction de la localisation générale des lieux et de leur appartenance à tel ou tel *pagus*. Le passage qui nous intéresse a trait à des biens appartenant au *pagus* de Famenne:

«[...] in Falmine pago, villa Hümmin (*var*. Huminin, Humnin) et locum qui dicitur Lo[mna], Bierant, Hulisbac, Genedricio, Medis; [...]».

Il nous faut revenir sur l'analyse de ce passage, dont la cohérence interne n'a pu être saisie par nos prédécesseurs en raison de deux identifications fautives.

Tous les lieux cités dans cette série sont localisés ou localisables; dans le *pagus* de Famenne sont mentionnés dans cet ordre:

- (1) **Humain** (anc. comm., comm. actuelle de Marche, prov. de Luxembourg, arr. de Marche [Ma 35]).
- (2) Logne, qui sera le siège d'un château fort et deviendra un haut lieu défensif de l'abbaye de Stavelot-Malmedy (près de Sy, hameau de Vieuxville, anc. comm., comm. actuelle de Ferrières, prov. de Liège, arr. de Huy [H 76]) (cf. ci-dessous).

Le *locus* de Logne avait déjà été confirmé par Lothaire II en 862 (charte originale; Halkin/Roland 1909, 81-86, charte n° 34; autre édition: Schieffer 1966, 410-413, charte n° 17): «[...] item in Falminne locum qui dicitur Lomn[a]; [...]».

(3) **Biron**-lez-Durbuy (hameau de Soy, anc. comm., comm. actuelle d'Érezée, prov. de Luxembourg, arr. de Marche [Ma 18]).

L'identification des éditeurs (Beauraing, prov. de Namur, arr. de Dinant [D 96]) doit être rejetée. Beauraing, dans le *pagus* de Condroz et non dans le *pagus* de Famenne, est situé à trop grande distance des autres lieux mentionnés dans le passage. *Beauraing* et *Biron* sont des noms déhydronymiques qui remontent au même étymon lointain, ce qui explique qu'ils aient été pris l'un pour l'autre.<sup>2</sup>

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Postérité de cette erreur. Les manuels de toponymie donnent de façon générale 873 «Bierant» comme première mention de *Beauraing* (cf. Carnoy 1948, 51; Gysseling 1960, 110; Herbillon 1986, 16). Sur le plan historique, comme les autres identifications fautives dont il sera question ci après, elle fausse l'idée que l'on se fait de la constitution à date ancienne du domaine de l'abbaye de Stavelot-Malmedy (cf. par exemple Baix 1924, 84s.) et soulève d'énormes difficultés relativement à la délimitation des *pagi*.

(4) le ruisseau de **Velle** ou eau de Velle, affluent de la Lembrée, laquelle se jette dans l'Ourthe à Logne; ce petit ruisseau forme limite entre My et Xhoris (anc. comm., comm. actuelle de Ferrières [H 67]), ou, plus précisément, un habitat situé sur les rives de ce ruisseau.

L'identification des éditeurs (Houbaille, lieu-dit de Boisseilles, hameau de Celles-lez-Dinant, anc. comm., comm. actuelle de Houyet [D 72]) doit être elle aussi rejetée. Celles, dans le pagus de Condroz, est lui aussi situé à trop grande distance de notre ensemble.

Notre identification se fonde sur la compréhension générale du passage et sur le rapprochement de l'acte de 873 avec deux actes de 1159 (latin et français) du même cartulaire (cf. Halkin/Roland 1909, 477-481, chartes n<sup>os</sup> 250, 251). L'objet en est la fondation par l'abbaye, sur le territoire de My, d'un ermitage en forêt, délimité notamment par le ruisseau de «Welua» (rédaction latine), «Welleua» (rédaction française). On reconnaît ici un nom composé, dont le second élément est clairement rvalq, équivalent de rbachq, dans «Hulisbac». L'histoire ultérieure de l'ermitage confirme l'identification de «Welua» avec l'eau de Velle. L'ermitage, qui prit au 13<sup>e</sup> siècle le nom de Bernardfagne, fut en effet confié aux religieux de l'ordre de saint Guillaume (1248) et développa le culte de saint Roch, invoqué contre la peste (cf. Halkin/Roland 1909, 477 n. 1). Le site fut ensuite occupé par le petit séminaire de Saint-Roch, aujourd'hui collège de Saint-Roch Ferrières.<sup>3</sup>

- (5) **Jenneret** (hameau de Bende, anc. comm., comm. actuelle de Durbuy, prov. de Luxembourg, arr. de Marche [Ma 2]);
- (6) My (anc. comm., comm. actuelle de Ferrières [Ma 6]).

La syntaxe du passage (cf. conjonction *et*) délimite deux sous-groupes dans les biens cités: la *villa* de Humain, d'une part, le *locus* appelé *Logne* et plusieurs autres biens, d'autre part.

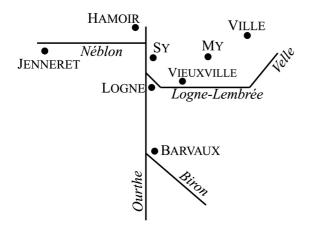
Tous les lieux cités après Logne apparaissent comme liés à ce *locus*. Ils appartiennent à une aire restreinte englobant ce lieu central, aire qui apparaît comme organisée si l'on considère la situation qu'ils occupent sur quelques affluents et sous-affluents de l'Ourthe. Partant de Logne (au confluent de l'Ourthe et de la Lembrée), la charte énumère dans cet ordre: Biron (à la naissance du Biron, qui se jette dans l'Ourthe à Barvaux), limite méridionale de la zone; l'eau de Velle (sous-affluent de la Limbrée), limite orientale; Jenneret (sur le Néblon, qui se jette dans l'Ourthe à Hamoir), limite occidentale; My (sur un petit affluent de la Lembrée, laquelle se jette dans l'Ourthe à Logne).

En somme, trois vallées organisent une grande zone située autour du *locus* de Logne: le Biron, le Néblon et la Lembrée, tous trois affluents de l'Ourthe.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Sur l'histoire du monastère de Bernardfagne, cf. Poncelet 1902. – Remacle (1988, 140-143), analysant les actes latins et français de 1159, suggère que *Miez* aurait d'abord été le nom de la source située dans le territoire de Bernardfagne, ensuite celui de la localité peu distante de My. Cette analyse, avec laquelle on ne peut s'accorder (cf. notre analyse de l'acte de 875), lui suggère de rapporter *Miez*, nom de source présumé, à germanique MEDUS 'hydromel' (FEW 16, 545a), proposition qui n'est pas recevable sur le plan sémantique.

La relation étroite entre cette dernière vallée et le site de Logne s'est inscrite dans la toponymie. *Logne*, qui est le nom de l'éperon rocheux situé au confluent des deux rivières, lieu défensif qui sera fortifié par l'abbé de Stavelot-Malmedy Wibald (1138) (cf. ci-dessous), est à n'en pas douter un nom déhydronymique (sur \*LOMINA, cf. Lebel 1956, 235). Selon un processus souvent observé, le nom de l'affluent est devenu nom du confluent, et l'affluent a ensuité été renommé. *Logne* est l'ancien nom de la Lembrée.<sup>4</sup>

## Schéma n° 2 (simplifié)



**3.2.** Ville n'est pas mentionné dans la charte de 873.

Rectification de deux autres identifications fautives

La charte de 873 contient un autre passage qu'il nous faut analyser attentivement:

«[...] in pago Condruscio [...] Osoniam et locum qui apellatur Uilla; [...]» (Halkin/Roland 1909, 92).

Les mêmes noms apparaissent aussi dans la charte de Lothaire II, datée de 862 et conservée en original (ib., 81-86, charte n° 34):

«[...] item in pago Condruscio villam Hosoniam et locum qui apellatur Uilla; [...]» (ib., 84).

Ils figurent encore dans une charte du même Lothaire et de même date, conservée en copie, dans laquelle est spécifiée la consistance des biens confirmés (ib., 87-90, charte n° 35; autre édition: Schieffer 1966, 410-413, charte n° 17<sup>5</sup>):

«[...] et in Osonio mansa XV et dimidium cum dominicato, et in Uilla mansa V cum dominicato; [...]» (Halkin/Roland 1909, 90).

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Cette hypothèse se lit aussi chez Yernaux (1937, 14). Thiry (1938, 16) note que «le gros ruisseau qui se jette dans l'Ourthe non loin du pied des ruines de Logne porte le nom de *Ruisseau du Vieux-Pouhon* dans sa partie supérieure, *Lembrée* dans sa région moyenne, *Logne* vers son embouchure».

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Pour Halkin/Roland, les divergences constatées entre les deux actes peuvent s'expliquer par la différence de point de vue porté sur les biens cités (le second acte, rédigé à l'intention des moines, vise à spécifier la consistance de ces biens). Pour Kehr, le document est un faux, mais l'analyse qu'en fait le diplomatiste le conduit à en fixer la rédaction à une date très proche de la date qu'il porte (entre 873 et 882). – Dans les deux éditions, l'identification de *Novo castro* avec Neufchâteau-sur-Amblève (dans la date) est à corriger; il s'agit de Chèvremont (cf. Boutier 2004, 332).

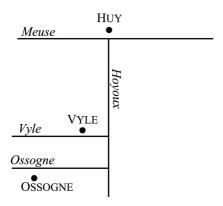
Les biens sont clairement localisés dans le *pagus* de Condroz et séparés des biens localisés en Famenne; par exemple, est situé en Famenne, dans la charte originale de 862, le *locus* de Lomna («item in Falminne locum qui dicitur Lomna»; ib. 84), localisation qui concorde avec celle de la charte de 873.

Les éditeurs identifient *Osoniam | Hosoniam | Osonio* avec Ozo (hameau d'Izier, anc. commune, comm. actuelle de Durbuy) et le *locus qui apellatur Uilla* avec Ville. Or il n'y a aucune raison que Ozo et Ville soient localisés dans le *pagus* de Condroz quand ils appartiennent à celui de Famenne et précisément à la région de l'Ourthe moyenne telle qu'elle apparaît sur le schéma n° 2.<sup>6</sup>

Il est clair qu'il faut reconnaître ici Vyle (comm. de Vyle-et-Tharoul, comm. actuelle de Marchin, province de Liège, arr. de Huy) et Ossogne (anc. commune, comm. actuelle de Havelange, prov. et arr. de Namur).<sup>7</sup>

Vyle comme Ossogne sont des noms déhydronymiques. Ces deux noms désignent en effet aussi, jusqu'aujourd'hui, deux affluents du Hoyoux (affluent de la rive droite de la Meuse se jetant dans celle-ci à Huy), affluents traversant respectivement Vyle-et-Tharoul et Ossogne. On aperçoit, à nouveau, une organisation des lieux en vallées, centrée cette fois sur le cours moyen du Hoyoux, autour d'un locus, qu'il faut ici identifier avec la place forte antique de Vyle, sur laquelle s'est élevé le château médiéval.

Schéma n° 3 (simplifié)



Les éditeurs se trompent lorsqu'ils affirment que «Vyle est resté étranger à Stavelot» (Halkin/Roland 1909, 84 n. 2). Dans un acte d'échange entre l'abbé Wérinfrid et le comte Warner,

<sup>6</sup> Ozo est situé sur l'Aisne, affluent de la rive droite de l'Ourthe qui se jette dans celle-ci à Bomal, entre Barvaux et Logne (cf. schéma n° 2).

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> L'identification de *Osoniam* avec Ossogne est proposée par Grandgagnage (1855, 24), qui est suivi par Piot (1874, 153). Gysseling (1960, 783), suivant Halkin/Roland sans les citer, classe *Hosoniam / Osoniam* sous *Ozo.* – Pour *Uilla*, Grandgagnage (1855, 24) et Piot (1874, 154) hésitent entre Vyle et Ville; Gysseling (1960, 1012) et Nonn (1983, 106) suivent les éditeurs et identifient Ville.

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Pour les dérivés de préroman \*ALISA, origine vraisemblable de *Ossogne* et de *Ozo*, cf. Lebel (1956, 305-311); Krahe (1964, 38, 64 et tableau II: *Ausa*, dérivé *Ausona*). – Pour gaulois \*UIDULA, féminin de \*UIDULOS 'de la forêt', qui offrirait une base acceptable pour *Vyle*, ainsi que pour *Velle* (d'où ancien français *Welva*, *Welleva*, dont *Hulisbach* apparaît comme une germanisation superficielle; cf. supra, 3.1, sous 4), cf. Lebel (1956, 325).

par lequel l'abbé céda la propriété de *Nohas* (selon toute vraisemblance: Nohn, Rhénanie-Palatinat, Coblence; Gysseling 1960, 745), pour obtenir *Baldau* (Bodeux, prov. de Liège, arr. de Verviers), proche de l'abbaye (Halkin/Roland 1909, 169-171, charte n° 74, dont la date probable est 961), on apprend que, comme les moines de Malmedy possédaient des droits à *Nohas*, l'abbé leur donna en compensation des biens situés à Vyle, situé dans le comté de Huy (qui ne peut dès lors être Ville, comme le croient les éditeurs):

«Et quia monachi alterius monasterii, id est Malmundariae, quandam partem in eadam villa [Nohas] habebant, reddidit abba eidem ecclesie in pago Condustrio locum qui dicitur Uilla in comitatu Hoyo, VI mansos bonos [...]» (ib., 171).

Nous avons distingué deux réseaux de localités, celui de l'Ourthe et celui du Hoyoux; revenons à celui qui nous intéresse.

### **3.3.** Bilan provisoire

Grâce à l'acte de confirmation de Louis le Germanique, nous savons donc que My appartenait à un grand ensemble de biens d'origine fiscale organisés autour de Logne, lieu défensif. L'acte de 873 nous montre en outre l'organisation interne de cet ensemble. Au sein d'une aire d'une certaine étendue structurée par trois affluents de l'Ourthe moyenne, se détache un sous-ensemble, central dans cette zone, celui de la vallée de la Logne, actuelle Lembrée.

C'est My qui représente ce sous-ensemble et qui apparaît dès lors comme une sorte de chef-lieu de la Logne-Lembrée.

# 4. Deuxième étape. Analyse des noms de Ville, My et Logne dans le cadre d'une structure publique carolingienne

**4.1.** Nous pouvons maintenant revenir sur notre hypothèse de départ en reconsidérant la relation synchronique posée entre les noms de My, Ville et Vieuxville à la lumière de ce que nous a appris l'analyse approfondie de l'acte de 873. Celle-ci nous a montré la solidarité fonctionnelle de l'un des lieux désignés (My) avec un lieu défensif (Logne).

En assemblant l'enseignement des textes et celui que seule l'analyse onomastique peut nous offrir, nous découvrons, au sein de l'espace géographiquement délimité par le confluent Ourthe-Logne, un domaine public carolingien, dont les éléments essentiels, qui «font système» dans ce type de structure, sont le domaine agricole attribué à l'agent au service du pouvoir (Ville), le chef-lieu administratif du domaine (My) et son point défensif (Logne).

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Nous ne serions pas parvenue à cette conclusion sans l'étude fondamentale de Chambon (1999) sur les vicairies carolingiennes du midi de la Gaule, où est démontré, grâce aux données de la toponymie et aux méthodes de la linguistique historique, le caractère «multipolaire et multifonctionnel» des vicairies carolingiennes (Chambon 1999,

### **4.2.** Aspects diachroniques

Ce que nous apprend la mise en relation des noms, qui eux aussi font système, c'est que cette structure publique haut-médiévale s'est substituée à une structure publique antique, centrée sur le même point défensif, alors lié à un domaine agricole public établi en fond de vallée (Vieuxville).

L'archéologie confirme l'antiquité du site de Vieuxville, situé à un point de passage sur la Logne, à proximité immédiate du confluent. Entre Vieuxville et Sy avait été trouvée la tombe d'un «guerrier de marque à la solde de Rome» datable du règne de Jovin (411-413) (Marien 1980, 397-398, d'après Breuer/Roosens 1956). Des fouilles plus systématiques et mieux organisées mirent au jour dans les années quatre-vingts les 190 tombes d'une nécropole dont le secteur le plus ancien est constitué de sept tombes de militaires inhumés vers 400; le cimetière, qui continua de s'accroître jusqu'à la fin du 6<sup>e</sup> s./début du 7<sup>e</sup> s., comporte plusieurs «tombes de chefs» datables du milieu du 5<sup>e</sup> s. au milieu du 6<sup>e</sup> s. (Alénus-Lecerf 1985, ead. 1986; Mignot 2006). L'occupation du site de Vieuxville s'est donc faite sans discontinuité de la fin de l'Empire (moment où était déjà intégré l'élément germanique) à la période mérovingienne. 10

La trace onomastique de la restructuration postérieure de l'espace de Logne se lit dans le nom *Vieuxville* (< VETUS VILLA, dans lequel VETUS, adjectif épicène s'est fixé au nominatif), nom donné, à l'époque carolingienne, à l'ancien domaine agricole tardo-antique dans le cadre de l'ensemble économique et administratif nouveau.

Nous nous écartons ici de l'interprétation reçue (cf. Yernaux 1937, 22; Thiry 1938, 216), qui voit dans *Vieuxville* (nom qui n'est attesté qu'au 14<sup>e</sup> siècle), une dénomination qui remonterait à la rénovation, par l'abbé Wibald, du château de Logne, et à la création, par celui-ci, d'une ville nouvelle au pied du château (cf. Halkin/Roland 1909, 338-341, charte n° 165 du 5 juin 1138).

Pour justifier notre point de vue, nous nous arrêterons un instant sur ce document important qu'il faut envisager en même temps que les confirmations obtenues par l'abbaye, sous l'abbatiat de Wibald, de la part de l'empereur Lothaire III (Halkin/Roland 1909, 332, charte n° 163, dite «bulle d'or», du 22 septembre 1137; autre édition: von Ottenthal/Hirsch 1927, 190-193, charte n° 119) et

<sup>155).</sup> Pour la réception de cette étude, cf. de Gournay (2004, 73s., sous le titre «la viguerie carolingienne: un cadre fonctionnel»).

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> Ajoutons que ce qui subsiste de l'ancienne église romane de Vieuxville (abside et presbyterium) conserve un ancien autel dont la base est constituée par «le tambour d'une énorme colonne cannelée romaine» (Barentsen 1977, 20), qui pourrait être «une de ces colonnes mythologiques, si nombreuses dans certaines régions à l'époque gallo-romaine, surtout dans les campagnes»; ces colonnes, fréquemment surmontées d'une représentation de Jupiter, se trouvent surtout au nord de la Gaule (spécialement Rhin moyen, Moselle, Germanie supérieure, Vosges septentrionales) et remontent pour la plupart aux 2<sup>e</sup>-3<sup>e</sup> siècles (ib., 27). En outre, parmi les monnaies retrouvées dans les ruines de Logne, figurent une quinzaine de monnaies romaines, dont trois d'Antonin le Pieux (145-161), une de Constance II (351-361), une de Julien (361-363), une de Valens (?) (364-378), deux d'Arcadius (395-408) et une demi-douzaine de pièces indéterminées (ib., 30 n. 40). Enfin, l'occupation du site de Logne à la fin de l'Empire est attestée par les tessons de terre sigillée d'Argonne (5<sup>e</sup> siècle) découverts dans un puits du château (ib., 31 et n. 45). (Nous remercions Benoît Wéry de nous avoir fait connaître l'étude de Barentsen.)

du roi Conrad III (Halkin/Roland 1909, 336, charte n° 164 du 11 avril 1138; ib. 350, charte n° 170 du 9 février 1140; autre édition: Hausmann 1969, 8-11, charte n° 5, et 64-66, charte n° 40). La volonté de Wibald, qui est alors en passe de devenir «l'une des personnalités les plus importantes de la cour» (Kupper 1981, 405), est non seulement de refaire du site de Logne, alors délabré, une place forte digne de ce nom, protection des biens de l'abbaye et de ceux de l'Empire, mais aussi de modifier le statut juridique de Logne en obtenant des princes de n'y être plus seulement reconnu en tant qu'immuniste, mais bien en tant que souverain; c'est la seigneurie du château de Logne qui est confiée à Wibald dans les années 1138-1140 («Castellum Longie cum toto montis corpore et utrisque vallibus et comitatu ad indominicatam abbatis manum et potestatem et ordinationem cum omnibus beneficiis et casatis qui ad custodiam ipsius castelli pertinent, semper spectare et pertinere decernimus, nec in ipso castello aut in possessionibus ad ipsum pertinentibus aliquam habitationem vel potestatem advocatum habere permittimus», Halkin/Roland 1909, 332).<sup>11</sup>

Le problème réside cependant dans l'exiguïté de ce territoire, qui correspond à l'avancée de terre formant éperon entre l'Ourthe et la Logne-Lembrée, territoire qui n'est pas peuplé. Une première initiative de Wibald, élaborée avec la complicité de Conrad III, dont il est le conseiller et l'intime (cf. Kupper 1981, 405), est tout d'abord d'édifier un marché public au pied de la montagne; Conrad confirme la création de ce marché et offre une paire de gants destinés à y être mis en vente («in cujus valle mercatum et publicas nundinas datis ad vendendum cirothecis nostris auctoritate regia instituimus», Halkin/Roland 1909, 336). La seconde idée, émanant du seul Wibald, est d'établir à demeure une population non loin du château; Wibald se propose, en effet, de créer sous les remparts de la forteresse une ville nouvelle et d'y faire venir, en leur offrant de multiples avantages, les habitants de la vallée de la Logne où ils sont établis de longue date. La charte de 1138 désigne l'habitat de cette vallée sous le nom de *Longia*, c'est-à-dire du même nom que celui du *castellum*: «[...] et quia villa que Longia dicebatur, juxta rivi fluentum longe dispersa et a castelle remota, omnium injuriis patebat, visum nobis est eandem villa sub castello in valle orientem versus collocare [...]» (Halkin/Roland 1909, 339).

La *villa que Longia dicebatur* (noter l'imparfait, qui pourrait n'être pas dû seulement à la concordance des temps) désigne Vieuxville et ses environs. Dès 1130-1131 y est attestée l'existence d'une église à la collation de l'abbé de Stavelot (ib., 305, n° 152; ib., 319, n° 153: «ecclesia que est in villa Longie»). On notera que Logne est la première église issue du démembrement de l'église de Xhignesse, fondée fin 7<sup>e</sup> / début 8<sup>e</sup> siècle (Thiry 1938, 131-133). Dès la fin du premier tiers du 11<sup>e</sup> siècle, époque qui correspond au début de l'abbatiat de Wibald, s'est donc manifesté le désir d'associer étroitement, sur le site de Logne, place forte et habitat groupé autour d'une église. Le

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> Le souverain accorde donc à Wibald les droits comtaux (*comitatus*), qui font de lui un représentant de l'autorité publique et un prince territorial. Quand à la volonté de Wibald de déplacer la population de la vallée en créant un bourg castral à Logne, il s'agit d'un projet d'*incastellamento*, cf. Toubert 2002 (communication de J.-L. Kupper).

nom *Logne* servira dès ce moment à nommer le mont et la place forte, d'une part, la vallée, l'habitat rural et l'église, d'autre part.

Cependant, le projet de l'abbé visionnaire n'aboutira pas. Aucune population ne viendra s'établir dans l'espèce de cul-de-sac constitué par le petit territoire délimité par Wibald, terre ingrate et, au surplus, à la merci des envahisseurs de la forteresse. Les actes ultérieurs de l'abbaye le prouvent, en continuant de mentionner sous le nom de *Logne* l'habitat et l'église de la vallée du même nom.

Il n'y eut jamais de ville neuve au pied de la forteresse de Logne et ce n'est pas par référence à l'utopie de l'abbé Wibald qu'il faut interpréter le nom *Vieuxville*, mais bien, comme nous le proposons ici, dans le cadre de la paire, attestée jusqu'à nous, *Vieuxville* (villa publique tardo-antique et mérovingienne) et *Ville* (villa publique de création carolingienne). Nous ne saurons jamais si Wibald connaissait le nom *Vieuxville* du site primitif de l'habitat des rives de la Logne. Il est néanmoins clair que les noms *Vieuxville*, de l'ancienne villa, et *Logne*, de l'habitat et de la paroisse, n'avaient pas le même référent et ont donc pu coexister, et il est tout aussi clair que, dans le cadre de son projet, Wibald avait tout intérêt à associer sous le même nom («Longie») le *castellum* et l'habitat de Logne; c'est précisément cette association que l'on observe dans les actes stavelotains.

Nous avons ainsi situé trois étapes dans l'histoire de ce site public: la première, tardo-antique; la deuxième, carolingienne; la troisième, seigneuriale.

# **4.3.** Aspects synchroniques

Il nous faut revenir à présent sur la valeur des désignations de l'ensemble fonctionnel public carolingien que la charte de 873 nous a permis de découvrir.

Tout d'abord, \*in MEDIIS, que nous posons à l'origine de Medis (873), My, nous paraît le fait d'une nomination consciente, qui vise moins à caractériser un lieu d'implantation qu'à désigner une certaine fonction au sein de la structure. My est certes un point central, une sorte de carrefour routier entre Sy et Vieuxville (et de là, Logne), d'une part, entre Sy et Ville, d'autre part; cette situation privilégiée lui a probablement valu son développement. Cependant, nous pensons que ce nom nouveau, lié à l'institution carolingienne, désigne avant tout ce site en tant que chef-lieu de la vicairie.

En second lieu, *locus*, appellatif que nous avons rencontré à deux reprises à propos de deux sites, l'un famennois, l'autre condrusien («locum qui dicitur Lomna» 873; «locum qui apellatur / dicitur Uilla» 862, 873) n'a certainement pas le sens vague de 'lieu, endroit' que l'on pourrait lui prêter a priori, mais bien plutôt celui de \*'site public centré sur un lieu défensif'. Il faudrait examiner d'autres attestations de ce mot en tant qu'appellatif et s'interroger sur ses éventuelles issues toponymiques.

Enfin, dans ce cadre nouveau, il faut poser pour VILLA, étymon de *Ville*, sans détermination, la valeur de désignation de \*'domaine agricole du fonctionnaire d'une vicairie'.

Aussi ces trois désignations contemporaines (*Medis*, *locus*, *Villa*) apparaissent-elles comme néologiques; les mots *medius*, *locus* et *villa* qui sont à l'origine de ces désignations sont certes connus du latin de l'antiquité, mais revêtent ici des valeurs nouvelles liées à l'institution carolingienne.

### 5. Troisième étape. Intégration du nom de Sy dans le cadre de la structure découverte

**5.1.** C'est dans ce cadre de dénomination structurante du domaine public à l'époque carolingienne que nous souhaitons soulever la question de l'étymologie de *Sy*, nom d'un quatrième lieu appartenant au petit espace du confluent Ourthe-Logne, dans lequel nous reconnaîtrons le quatrième «invariant fonctionnel» (Chambon 1999, 152) de la vicairie de Logne.

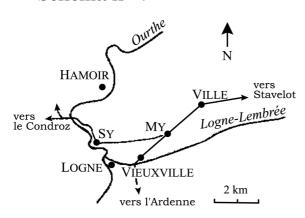
Sy, dialectalement [si:] Sî, désigne une petite localité située dans une boucle de l'Ourthe à deux kilomètres à vol d'oiseau de Vieuxville, dont elle constitue aujourd'hui une dépendance. Le nom de Sy n'apparaît que tardivement dans quelques actes liant l'abbaye de Stavelot-Malmedy à la collégiale Saint-Martin de Liège, au sujet de biens situés à Jenneret, Bende, Sy et Hamoir (1333 «Sies»; 1335 «Siez», «Siiez»; cf. Halkin/Roland 1930, 186, 198, 201). L'identification n'est pas douteuse.

**5.2.** Si nous posons que ce nom appartient au même microsystème onomastique que les trois noms déjà envisagés, *Sy* peut recevoir une étymologie plausible par \*SEDES, variante de SEDES (cf. FEW 11, 409). Remarquons que, comme dans le cas de *Vieuxville*, il faut poser la fixation du nom au nominatif. 12

Parmi les sens les plus anciens et les mieux attestés des issues de \*SEDES figure celui de 'siège épiscopal' (afr. mfr. *sié*, env. 1130-1360; aussi latin médiéval, ancien occitan, ancien gascon, ancien catalan). Mais c'est le sens dérivé, lui aussi néologique, d' \*'église administrative publique' qu'il faut poser pour l'étymon de *Sy*.

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> Pour Chambon (1999, 93), que nous suivons, la fixation au nominatif – qu'il observe dans les cas de *Pleaux*, *Plaux*, *Pleus*, à rattacher à PLEVIS, variante tardo-antique de *plebs*, dans le sens nouveau \*'église baptismale' de création carolingienne – constitue un «indice supplémentaire d'une dénomination venue d'en haut».

### Schéma n° 4



L'évolution sémantique particulière de \*SEDES dans le cadre institutionnel carolingien serait identique à celle constatée, ici aussi grâce à l'onomastique, par Chambon (1999, 65-67) pour CATHEDRA, continué dans *Chadeyre*, nom d'un hameau de la commune d'Issarlès (France, département de l'Ardèche), siège d'une vicairie carolingienne.

Ainsi le parallélisme, qui a dû être perçu de tout temps, entre les noms *Sy* et *My* ([si:] / [mi:], et auparavant \*[si:s] / \*[mi:s], \*[si:ts] / \*[mi:ts], \*[s'iɛdəs] / \*[m'iɛdəs] ...) apparaît-il comme le reflet onomastique de la dualité fonctionnelle de la vicairie de Logne, unissant son chef-lieu administratif (My) à son église publique (Sy).

#### 6. Conclusion

**6.1.** Reposant sur fonds neuf la question de l'étymologie de *My*, nous avons mis au jour un réseau onomastique, fidèle reflet d'un réseau institutionnel public carolingien.

Notre seule hypothèse de départ (la synchronie des noms *Ville*, *Vieuxville* et *My*) a été validée par la mise en relation des trois lieux désignés avec deux autres lieux (Logne et Sy) du même espace; tous ces lieux ont pu être envisagés par référence à un seul temps historique.

Pas à pas, nous avons identifié quatre instances au sein de ce qui nous est apparu comme une structure publique carolingienne située au confluent de l'Ourthe et de la Logne-Lembrée: centre administratif (My), domaine de dotation du fonctionnaire (Ville, remplaçant Vieuxville), point défensif (*locus* de Logne) et église publique (Sy). Ces éléments représentent, dans la Gaule septentrionale, les quatre «invariants fonctionnels» d'une vicairie carolingienne, tels que les a dégagés, pour la Gaule méridionale, l'étude de Chambon (1999).

**6.2.** Quant à l'aspect méthodologique de notre courte enquête, nous avons simplement fait confiance aux méthodes habituelles de la philologie et de la linguistique historique: retour aux sources, donc au contexte large des attestations des noms et au texte en tant qu'unité; vérification des identifications; analyse linguistique des formes orales et des graphies. Un seul point particulier mérite d'être signalé dans le dossier de *My* et *Sy*. C'est qu'aux deux règles de base de l'onomastique en tant que science interprétative des noms de lieux, la première consistant à dresser des ensembles cohérents de noms remontant au même étymon lexical (ici, par exemple, *Ville*), la seconde, à mettre en relation des noms unis par une relation singulière (ici, par exemple, *Logne*, nom de rivière avant d'être nom de lieu défensif et d'habitat), il convient d'en ajouter une troisième, en condensant les acquis de ces deux règles fondamentales. Ce que nous voyons, en effet, dans certaines conditions d'espace et de temps (ici dans la Lotharingie à l'époque carolingienne), c'est qu'une organisation délibérée de l'espace a généré un ensemble de noms qu'il faut mettre en relation les uns avec les autres si l'on yeut les interpréter exactement.

#### Références bibliographiques

Alénus-Lecerf, Jeannine, *Le cimetière de Vieuxville. Bilan des fouilles 1980-1984*, Archaeologia Belgica 1 (1985), 121-139.

Alénus-Lecerf, Jeannine, Le cimetière de Vieuxville (comm. de Ferrières). 6<sup>e</sup> campagne de fouilles, Archaeologia Belgica 2:1 (1986), 75-80.

Barentsen, Elsa et Albert, *L'église romane de Vieuxville. Histoire d'une église inconnue*, Bruxelles, Crédit communal de Belgique, 1977.

Boutier, Marie-Guy, «Chèvremont», «Chyvecourt» et «Chaudfontaine»: histoire d'une configuration onomastique, Bulletin de la Commission royale de toponymie et dialectologie 76 (2004), 327-368.

Carnoy, Albert, *Origine des noms de communes de Belgique* (y compris les noms des rivières et principaux hameaux), 2 vol., Louvain, Universitas, 1948.

Chambon, Jean-Pierre, L'agencement spatial et fonctionnel des vicairies carolingiennes dans le midi de la Gaule: une approche linguistique, Revue de linguistique romane 63 (1999), 55-174.

Chambon, Jean-Pierre, *Sur le système latin de dénomination des localités (toponymie de la Gaule)*, Revue de linguistique romane 66 (2002), 119-130.

Ernout, Alfred/Meillet, Antoine, *Dictionnaire étymologique de la langue latine. Histoire des mots*, Paris, Klincksieck, <sup>4</sup>1985.

FEW = Walther von Wartburg, Französisches etymologisches Wörterbuch. Eine darstellung des galloromanischen sprachschatzes, 25 vol., Leipzig/Bonn/Bâle, Klopp/Teubner/Zbinden, 1922-2002.

Gournay, Frédéric de, *Le Rouergue au tournant de l'an mil. De l'ordre carolingien à l'ordre féodal (IX<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle)*, Rodez/Toulouse, Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron/Université de Toulouse-Le Mirail, 2004.

Grandgagnage, Charles, *Mémoire sur les anciens noms de lieux dans la Belgique orientale*, Bruxelles, Académie royale de Belgique, 1855.

Gysseling, Maurits, *Toponymisch woordenboek van België*, *Nederland*, *Luxemburg*, *Noord-Frankrijk en West-Duitsland* (vóór 1226), 2 vol., Tongeren, Belgisch interuniversitair centrum voor neerlandistiek, 1960.

Halkin, Joseph/Roland, abbé C.-G., *Recueil des chartes de l'abbaye de Stavelot-Malmedy*, 2 vol., Bruxelles, Kiessling & Imbreghts, 1909/1930.

Hausmann, Friedrich, Die Urkunden Konrads III. und seines Sohnes Heinrich, Wien/Köln/Graz, Böhlau, 1969.

Haust, Jean, Enquête dialectale sur la toponymie wallonne, Liège, Vaillant-Carmanne, 1941.

Herbillon, Jules, Les noms des communes de Wallonie, Bruxelles, Crédit communal de Belgique, 1986.

Kehr, Paul, Die Urkunden Ludwigs des Deutschen, Karlmanns und Ludwigs des Jüngeren, Berlin, Weidmann, <sup>2</sup>1956.

Krahe, Hans, Unsere ältesten Flussnamen, Wiesbaden, Harrassowitz, 1964.

Kupper, Jean-Louis, *Liège et l'Église impériale. XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Les Belles Lettres, 1981.

Lebel, Paul, Principes et méthodes d'hydronymie française, Paris, Les Belles Lettres, 1956.

Marien, Marcel-Édouard, L'empreinte de Rome. Belgica antiqua, Anvers, Fonds Mercator, 1980.

Mignot, Philippe, Le peuplement médiéval au sud de la Meuse. Le cas de Logne, Les Cahiers de l'urbanisme, septembre 2006 [hors-série: Mélanges d'archéologie médiévale. Liber amicorum en hommage à André Matthys], Namur, Direction générale de l'Aménagement du territoire, du logement et du patrimoine du Ministère de la Région wallonne/Éditions Mardaga, 2006, 140-155.

Nonn, Ulrich, Pagus und Comitatus in Niederlothringen. Untersuchungen zur politischen Raumgliederung im früheren Mittelalter, Bonn, Röhrscheid, 1983.

Ottenthal, Emil von/Hirsch, Hans, Die Urkunden Lothars III. und der Kaiserin Richenza, Berlin, Weidmann, 1927.

Piot, Charles, Les pagi de la Belgique et leurs subdivisions pendant le moyen âge, s.l., s.n., 1874.

Poncelet, Édouard, *Le monastère de Bernardfagne dit de Saint-Roch*, Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège 13 (1902), 203-204.

Schieffer, Theodor, Die Urkunden Lothars I. und Lothars II., Berlin/Zürich, Weidmann, 1966.

Remacle, Louis, Notes critiques: 44. My (toponyme), Les dialectes de Wallonie 16 (1988), 140-143.

Thiry, Louis, Histoire de l'ancienne seigneurie et commune d'Aywaille, vol. 1, Aywaille, chez l'auteur, 1938.

Toubert, Pierre, *Incastellamento*, in: Claude Gauvard/Alain de Libera/Michel Zink (edd.), *Dictionnaire du Moyen Âge*, Paris, PUF, 2002, 707-711.

Vincent, Auguste, Les noms de lieux de la Belgique, Bruxelles, Librairie générale, 1927.

Yernaux, Jean, *Histoire du comté de Logne. Étude sur le passé politique, économique et social d'un district ardennais*, Liège/Paris, Faculté de philosophie et lettres/Droz, 1937.

Liège Marie-Guy Boutier